

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Considérant qu'à la suite de l'acquisition du logiciel de gestion de l'inventaire, Salvia Patrimoine, il convient de prévoir un contrat de maintenance et d'assistance ;

Considérant la proposition de la société SALVIA Développement en date du 06 juillet 2022 ;

DECIDE

Article 1 : D'autoriser la signature d'un contrat ayant pour objet la maintenance et l'assistance du logiciel Salvia Patrimoine avec la société SALVIA Développement, représentée par Mme Françoise FARAG, Présidente, et dont le siège social est situé Sis 45, Avenue Victor Hugo – 93 534 Aubervilliers Cedex.

Article 2 : Le présent contrat est conclu pour une période initiale du 01/07/2022 jusqu'au 30/06/2023. A l'issue de cette période, il pourra être renouvelé trois fois par période annuelle.

Article 3 : Le montant du présent contrat est de 2 800 € HT annuel (soit 3 360 € TTC).

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Communauté de communes et le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Méru, Receveur de l'Etablissement Public, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilley-en-Thelle, le 07 juillet 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20220707-2022-DP-058-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022
Affichage : 12/07/2022

